

FRANSYLVA 26 FEUILLE DROMOISE DE LA FORET PRIVEE OCTOBRE 2025



- **TEL : 07 49 24 76 49 - de 09 à 17 heures**
- **IBAN: FR76 1390 6001 2685 0662 1088 567**
- **MEL: drome@fransylva.fr**
- **Courier postal: SECRETARIAT = 6 Rue de la Trémoille, 75008 Paris,
SIEGE = 145 Avenue Georges Brassens 26504 Bourg les Valence.**

SOMMAIRE:

- Page 1
- Page 2 A la Chapelle-en-Vercors (Drôme)
- Page 3 Une mortalité des arbres en forte hausse
- Page 4 CUEILLETTE DES CHAMPIGNONS
- Page 5 La vie secrète des arbres
- Page 6 Adresses utiles.

Le Président vous informe du lancement du site internet Fransylva Services. Découvrez-le.

Fransylva Services Le site internet de Fransylva Services est désormais disponible en ligne. Il a été conçu pour faciliter l'accès des propriétaires forestiers adhérents de syndicats aux solutions de financement, d'accompagnement et d'assurance dédiées à la gestion durable de leurs forêts et de promouvoir les projets forestiers auprès des partenaires et du grand public.

Dans l'espace Nos services, vous retrouverez :

- Le développement de projets forestiers via le Label Bas-Carbone,
- Le financement au plants grâce à des partenariats privés volontaires,
- L'offre d'assurance Sylvassur,
- La valorisation des services environnementaux forestiers,

Dans l'espace Nos réalisations, vous découvrirez :

- La reconstitution post-incendie en Anjou grâce au Label Bas-Carbone,
- Les financements volontaires de projets forestiers avec l'entreprise CEVA Logistics et la Fédération Française des Véhicules d'Epoque.
- La restauration d'une forêt ancienne d'exception par la valorisation des services environnementaux,
- Le recouvrement d'une peupleraie post-tempête grâce aux offres d'assurance Sylvassur,
- Le simulateur en ligne d'aides au renouvellement forestier.

Ce site centralise l'ensemble des offres et outils proposés par Fransylva Services afin d'accompagner Les propriétaires forestiers adhérents de syndicats dans leurs projets, qu'ils soient liés à la prévention des risques, au reboisement, ou à la valorisation carbone et biodiversité.

Le vendredi 26 septembre 2025, A la Chapelle-en-Vercors (Drôme)

Lieu de rendez-vous organisée par le Centre National de la Propriété Forestière, établissement public en charge de la gestion durable des forêts des particuliers, en partenariat avec FRANSYLVA 26, le syndicat des propriétaires forestiers de la Drome.

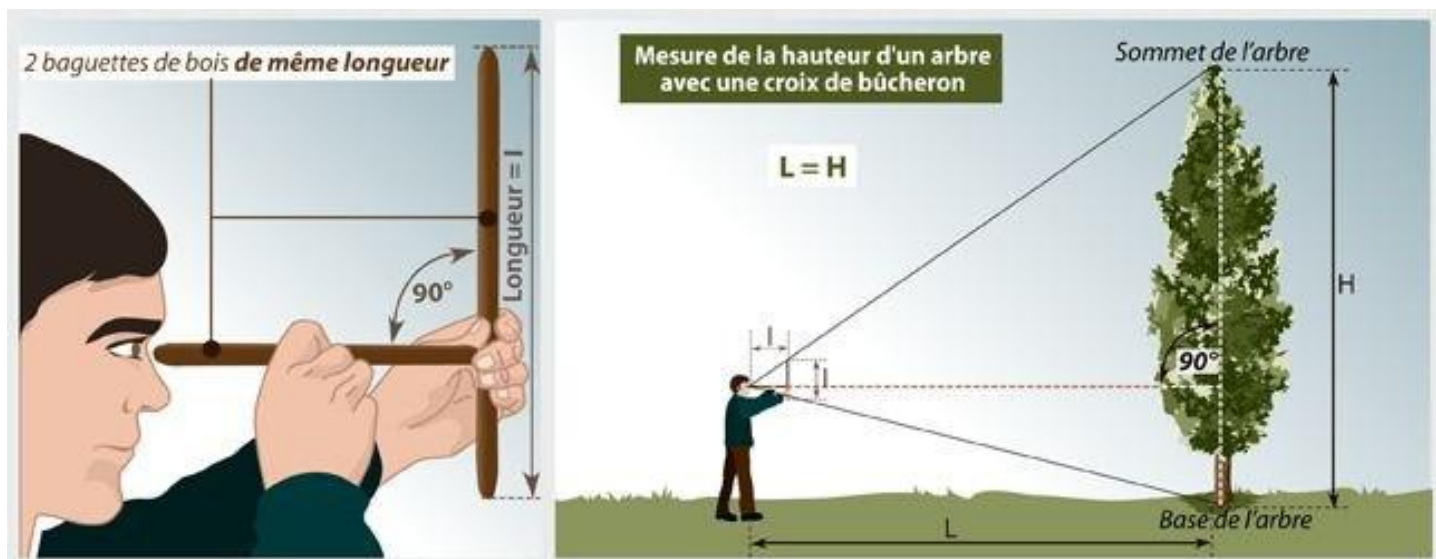
Au cours d'une après-midi gratuite, nous avons échanger sur le terrain et informer sur la gestion des peuplements d'écipéa :

- ☐ Mesure du capital sur pied
- ☐ Eclaircie
- ☐ Diagnostic de sol en vue d'un renouvellement
- ☐ Discussion sur le choix des essences de reboisement



Les mesures en forêt

1. Diamètre : mètre ruban ou compas forestier
 2. Mesure de la hauteur totale ou hauteur bois d'œuvre.
- Le plus simple la croix du bûcheron



En France métropole. Une mortalité des arbres en forte hausse et un puits de carbone fragilisé

L'édition 2025 de l'Inventaire forestier national publiée par l'IGN ce 14 octobre dresse un état des lieux alarmant de l'état des forêts en France. Certes, la surface forestière en France métropolitaine continue de s'étendre au rythme moyen de 90.000 hectares par an. Cette expansion concerne notamment la Bretagne et la zone méditerranéenne, note l'IGN. La forêt couvre ainsi 17,6 millions d'hectares, soit 32% du territoire (contre 16,2 millions d'hectares en 2010 et 10 millions il y a un siècle) et constitue aujourd'hui le type d'occupation du sol le plus important après l'agriculture. Mais elle est de plus en plus fragile.

Forte hausse de la mortalité des arbres

Du fait des "crises sanitaires" provoquées par les sécheresses et les "bioagresseurs" (champignons et insectes), de la pression des ongulés (15% des jeunes arbres présentent des traces d'abroustissement, de frottement ou d'écorçage par les cerfs et chevreuils) et autres animaux (15% de la superficie forestière présente des fouilles de sanglier ou des traces d'animaux domestiques), sans oublier les incendies, la mortalité annuelle des arbres a connu une hausse de 125% en dix ans, passant de 7,4 millions de mètres cubes par an au cours de la période 2005-2013 à 16,7 millions de mètres cubes par an entre 2015 et 2023. "Aujourd'hui dans la forêt française, un arbre sur vingt est mort", a déclaré à la presse le coordinateur de l'observatoire des forêts de l'IGN, Antoine Colin.

Les essences les plus affectées sont l'épicéa commun (2,4 millions de mètres cubes par an), victime d'une épidémie de scolytes, une large famille d'insectes qui creusent des galeries dans les arbres pour leurs œufs. Le frêne (1,6 million de mètres cubes de bois mort sur pied par an) est frappé, lui, par la chalarose, une maladie provoquée par un champignon exotique. Le châtaignier (1,7 million de mètres cubes de bois mort sur pied par an) est quant à lui victime, depuis plusieurs décennies ou quelques années selon les régions, de deux maladies, l'encre, provoquée par des micro-organismes, et le chancre.

Symptômes d'altération sur 8% des arbres

Pour mesurer plus finement l'état sanitaire des forêts, l'IGN collabore étroitement avec le département de la santé des forêts (DSF) du ministère chargé de l'agriculture. Cette coopération a conduit l'institut à intégrer à l'inventaire forestier depuis 2021 l'indicateur Dépéris qui évalue l'altération du houppier, la partie supérieure de l'arbre. Les premiers résultats sont préoccupants : 8% des 2,3 milliards d'arbres évalués, soit environ 193 millions d'individus vivants ou morts sur pied depuis moins de cinq ans présentent des symptômes d'altération (manque de ramifications pour les feuillus, manque d'aiguilles pour les conifères) ou de dépérissement visible. Certaines essences sont particulièrement touchées : 26% des frênes, 21% des châtaigniers et 10% des chênes pédonculés et des épicéas communs. Les arbres altérés sont présents sur l'ensemble du territoire mais les disparités régionales sont marquées. Le Nord-Est est particulièrement impacté.

Par ailleurs, et toujours du fait de la présence de bioagresseurs endémiques ou exotiques émergents et à des conditions (climat, état du sol, etc.) de plus en plus défavorables aux arbres du fait du réchauffement climatique, la production biologique, c'est-à-dire la croissance de tous les arbres, s'est ralentie de 4% sur la période 2015-2023 (87,8 millions de m³ par an) par rapport à la période 2005-2013 (91,5 millions de m³ par an).

Une fonction de "puits de carbone" qui s'amenuise

Alors que les forêts jouent aussi un rôle central dans la lutte contre le changement climatique – lors de leur croissance, les arbres captent le CO₂ atmosphérique et stockent le carbone dans leur bois –, cette fonction de "puits de carbone" se réduit.

Chaque hectare de forêt contient aujourd'hui en moyenne 82 tonnes de carbone dans ses arbres vivants, à comparer aux 73 tonnes en moyenne en 2009. "Mais si ce stock continue à augmenter, on observe depuis quelques années un ralentissement notable de cette dynamique du fait de la multiplication des crises sanitaires", selon l'IGN.

Les forêts françaises dans l'ensemble ont séquestré 39 mégatonnes de CO2 par an en 2015-2023, soit 38% de moins qu'en 2005-2013, selon l'inventaire forestier, réalisé à partir des données collectées sur cinq ans. L'IGN estime que certaines forêts, celles où la mortalité est la plus élevée, principalement dans le quart nord-est, depuis la Thiérache jusqu'à l'Ain et au Morvan, en passant par les Ardennes, la Lorraine et le Jura, libèrent même plus de carbone qu'elles n'en séquestrent. Pour l'IGN, le renouvellement en peuplements plus résilients et la protection contre les aléas (incendies, tempêtes, épidémies) sont déterminants pour le maintien du stock de bois et donc de la fonction de "puits de carbone".

Rôle "essentiel" des forêts plantées dans la décarbonation de l'économie

Dans ce contexte, les forêts plantées, où les arbres sont établis de manière prédominante par plantation et/ou par semis direct, sur des terres auparavant boisées ou non, jouent "un rôle essentiel dans la décarbonation de l'économie", souligne l'IGN. Alors qu'elles couvrent 2,3 millions d'hectares (14% de la superficie forestière, une proportion stable depuis 2012), elles sont deux fois plus productives que la moyenne nationale (10,3 mètres cubes par hectare et par an contre 4,5) et représentent 27% de la production biologique totale. "Elles fournissent 37% du bois récolté et participent activement au stockage du carbone grâce au bois matériau, indique l'Inventaire. Cela en fait un levier de décarbonation de l'économie lorsque le bois matériau se substitue à d'autres matériaux dont la production est émettrice de gaz à effet de serre." Présentes surtout en Nouvelle-Aquitaine et dans le Massif central, elles contribuent par ailleurs aussi à la protection des dunes littorales et des sols de montagne, observe l'IGN.

Publié le 15 octobre 2025 par Anne Lenormand, Localtis

CUEILLETTE DES CHAMPIGNONS : COMMUNIQUÉ FRANSYLVA.

LES TROIS RÈGLES D'OR DE FRANSYLVA POUR RESPECTER LA FORÊT

Alors que 75% de la forêt française est privée, la saison de la cueillette des champignons est l'occasion pour les forestiers privés de rappeler les règles essentielles de partage de la nature, dans le respect de la biodiversité et de ceux qui l'entretiennent. La fédération Fransylva diffuse les trois règles d'or de la cueillette des champignons.

1. Demander aux propriétaires l'autorisation de cueillir des champignons

75% de la forêt française est gérée et entretenue par des particuliers. Or, tout comme les fleurs et les fruits d'un jardin ou les plantes d'un potager, **les champignons d'une forêt privée ne peuvent pas être cueillis sans l'autorisation du propriétaire de la parcelle qui est le premier usager de la nature sur la parcelle dont il est par ailleurs responsable.**

Cueillir des champignons c'est aussi évoluer en forêt où le promeneur doit éviter les espaces naturels préservés, à ne pas traverser, et les zones dangereuses en forêt (sols glissants, arbres malades, fossés etc.). Seul le propriétaire de la forêt peut indiquer ces endroits en donnant son accord pour le passage et la cueillette. De plus, **certaines forêts sont soumises à de strictes réglementations locales** (arrêtés préfectoraux) qui peuvent limiter les quantités ou réduire le périmètre géographique de certaines cueillettes : **il faut se renseigner auprès des particuliers qui gèrent la forêt ou de la préfecture.**

2. Respecter la biodiversité en forêt : Les champignons font partie de la biodiversité à respecter :

- Il est **interdit de cueillir certaines espèces**, qui présentent un intérêt scientifique.
- Les champignons ne peuvent être cueillis que s'ils sont adultes et en bon état.

Il faut arracher le champignon en entier et non le couper.

- La **cueillette doit être modérée** : pas plus de 5 litres (et la revente est interdite).

La forêt française est un écosystème entretenu à 75% par des particuliers. Leur travail de surveillance sanitaire, de sélection des essences d'arbres et d'aménagement de la forêt est essentiel au renouvellement du poumon vert de la planète. La fédération Fransylva appelle les promeneurs à respecter notamment les jeunes pousses, les travaux forestiers et à préserver la forêt de la pollution des déchets.

3. Cueillir en toute sécurité

Les champignons peuvent représenter des risques graves pour la santé. Il existe plus de 30 000 espèces de champignons en France : toutes **ne sont pas comestibles** et certaines peuvent causer de graves intoxications et leur consommation est mortelle.

Fransylva appelle les cueilleurs à s'informer au préalable et **contrôler** les champignons cueillis.

Enfin, **la saison de la cueillette coïncide avec une partie de la saison de la chasse**,

indispensable à l'équilibre entre la faune et la flore en forêt. Pour la sécurité de tous et le partage de la nature, **il est indispensable de s'informer de la tenue ou non d'une chasse dans la forêt auprès du propriétaire** de la parcelle où l'on chercherait à cueillir des champignons.

Forestiers privés de France :

« La vie secrète des arbres » la théorie s'effondre

Le magazine d'actualité scientifique Epsilon a publié en novembre un article qui rétablit la vérité sur les forêts et brise certains mythes récents qui ont notamment été véhiculés au travers du best-seller « la vie secrète des arbres » de Peter Wohlleben.

Nous vous invitons à consulter cet article via le lien ci-dessous :

https://www.epsilon.com/tous-les-numeros/n42/la_vie_secrete_des_arbres/

Le succès de librairie, *La vie secrète des arbres* avait eu le mérite d'attirer l'attention sur nos forêts et leur complexité. Mais il a également diffusé des affirmations qui n'étaient pas validées par un consensus de scientifiques (théoriquement ou par l'expérience) et que de nombreux chercheurs cités dans l'article joint clarifient voire contredisent.

Ce livre, succès mondial, a influencé des réflexions politiques notamment sur la "non intervention" en forêt mais a aussi alimenté des dérives relevant de l'imaginaire, du magique ou de l'anthropomorphisme au détriment d'une gestion des forêts qui a besoin avant tout de science et de sens des réalités.

Parmi les idées avancées par *La vie secrète des arbres*, l'article relève le manque de preuves de terrain pour l'hypothèse d'échanges de nutriments entre les arbres. Ainsi, « Le fait que les arbres fournissent de manière autosacrificielle des ressources à d'autres arbres pour le bien de la communauté est une idée reçue, martèle la biologiste des végétaux Kathryn Flinn, de l'université Baldwin Wallace, aux États-Unis.

Il existe une concurrence entre les arbres et la sélection naturelle favorise ceux qui maximisent leurs ressources ».

Bien sûr, les forêts sont des systèmes très complexes, dont nous ne connaissons pas toutes les interactions. Cependant « les scientifiques dénoncent une stratégie de communication avec le public, qui poursuit un autre but que celui de rendre compte de l'état actuel des connaissances. Déclencher l'empathie pour les arbres, inciter à la protection des forêts... des idées louables » selon la journaliste scientifique. Au risque de remettre en question la notion même de gestion forestière. « Cela conduit aussi les gens à croire que les forêts sont des systèmes magiques qui se guériront d'eux-mêmes, ce qui peut justifier l'inaction à un moment où ces écosystèmes ont plus que jamais besoin de notre aide face aux maladies et au changement climatique », conclut Ethan Tapper, forestier dans le nord-est des États-Unis, cité dans le dossier.

N'hésitez pas à relayer cet article qui rétablit quelques vérités...

ADRESSES UTILES :

- **FRANSYLVA 26, Président AUDEYER DANIEL.** drome@fransylva.fr
CRPF - 145 Avenue Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **FRANSYLVA association Vercors (ADFVR)**
Daniel Audeyer, Les Patins- Loscence, 26420 La Chapelle en Vercors.
- **FRANSYLVA Provence, (AFDP),**
Roger Lafond, Mairie de COMPS 26220.
- **CRPF : ingénieur 07/26 ; Stéphane GRULOIS: 06 60 24 89 91.** stephane.grulois@crpf.fr
145 Avenue Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **CRPF : Gilles Bernard. Plans de gestions. 06 72 93 94 44.** gilles.bernard@crpf.fr
145 Av Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **CRPF : Alexandre PETROFF, Nord Drôme. 06 98 59 24 41**
145 Av Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE. alexandre.petroff@crpf.fr
- **COFORET : *Gestion et valorisation forestières - Travaux forestiers* –**
45, rue Gambetta - 26140 - Anneyron
Exploitation et commercialisation de bois
Josselin Barnabé, gestionnaire forestier : 06 88 39 66 99 jbarnabe@coforet.com
- **EXPERTS FORESTIERS, de proximité à la Drome, liste non exhaustive !**
- **BONAIME Emmanuel – 26760 BEAUMONT LES VALENCE.**
06 77 62 72 06 e.bonaime@uef-expertise.fr
- **PARES Elise - 26190 ST JEAN ROYANS –**
Tél. 09 51 41 54 94 / 06 49 58 84 78 - Mail e.pares@foret-bois.com
- **LORANG Jean-René - Les Ramières - 26250 LIVRON SUR DROME**
Tél. 04 75 85 61 99 - Mail jr.lorang@foret-bois.com
- **Monneret Nicolas – Le Monteil. 07690 SAINT JULIEN DE VOCANCE**
06 75 38 41 65 – nico.monneret@wanadoo.fr
- **GESTIONNAIRES FORESTIERS :**
Mazon Remy – Alcima à 26150 DIE - 06 15 63 22 52
Vincent Betton – La Blache 26400 Plan de Baix
06 82 96 64 55 - v.betton@orange.fr
- **Benoit Coulée – 178 avenue du Royans 38250 Villard de Lans**
07 86 70 35 53 bc@vercors-foret-developpement.fr
- **BUCHERONS.**
- **Eric JAYAT – 07 83 80 61 87 - Vercors.** eric.jayat@proton.me

Renseignements, contacts, réunions d'informations, commandes groupées, échanges d'expériences, assurances Responsabilité Civile forêt, Défense juridique, Représentation des propriétaires forestiers.
Adhérer à une structure de la forêt privée :

« Une forêt privée gérée et préservée par un réseau de femmes et d'hommes compétents au service des générations futures »

Informations, Fédération FRANSYLVA.

Mise en pages, ANDRE AUBANEL.

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION, DANIEL AUDEYER.